

Rapport du directeur exécutif
pour 2022 à l'attention du Conseil

Tirer parti des occasions de moderniser et de consolider la coopération régionale



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE





Énoncé de mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la CCE favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable et au profit des générations actuelles et futures.



La dernière année a donné lieu à d'importantes transformations qui permettront à la Commission de coopération environnementale (CCE) de s'attaquer à un programme plus ambitieux et de faire davantage valoir sa raison d'être à titre de **modèle de coopération continentale**. Les efforts soutenus de la CCE reflètent l'engagement de ses trois organes constitutifs à continuer de mener collectivement des travaux constructifs, de concert avec les intervenants et les collaborateurs, afin d'accroître son potentiel unique consistant à permettre aux collectivités de jouer un plus grand rôle et de participer plus activement à la recherche de solutions en faveur du développement durable. De plus, le respect des valeurs et des responsabilités communes constitue un élément important en vue de collaborer et de renforcer efficacement les capacités, tandis que les discussions et la compréhension mutuelle représentent des **agents de changement** primordiaux en matière de gestion opérationnelle et stratégique.



En 2019-2020, le Secrétariat de la CCE a mis l'accent sur les résultats permettant d'être prêt aux changements. Le premier rapport du directeur exécutif, intitulé [Préparer le terrain à un programme d'action ambitieux](#), et l'établissement d'un processus menant à des objectifs axés sur les résultats étaient essentiels lors de cette première phase de transition, surtout compte tenu de l'entrée en vigueur de l'[Accord Canada-États-Unis-Mexique \(ACEUM\)](#) et des efforts renouvelés dans le cadre l'[Accord de coopération environnementale \(ACE\)](#).

Commission de coopération environnementale
Priorités stratégiques et thèmes généraux pour 2021 à 2025



Dans ce contexte, le [Plan stratégique pour 2021 à 2025](#), qui établit les priorités des trois pays à l'égard des questions environnementales suscitant des préoccupations communes, prévoit les mesures à prendre afin de permettre à la CCE, lorsqu'elles seront pleinement mises en œuvre, de viser un objectif commun et d'optimiser son efficacité dans le domaine de la coopération environnementale. Ce plan stratégique énonce les priorités de la CCE en matière de coopération et d'action qui orientent la planification de ses activités sur une période de cinq ans, de même que les approches générales qui soutiennent l'application de solutions efficaces et novatrices, et facilitent la mobilisation et la participation.

En 2020–2021, la CCE a priorisé l'atteinte d'un consensus à l'interne et la mobilisation collective en vue d'entreprendre un changement, tel que le mentionne le deuxième rapport du directeur exécutif, intitulé [*Tirer profit du changement pour atteindre un objectif commun.*](#)

Le présent rapport, qui porte sur la période 2021-2022, se concentre sur l'élaboration et la mise en œuvre du programme de travail de la CCE. À titre de troisième rapport du directeur exécutif, il se tourne vers l'avenir et table sur les récentes réussites de la Commission, mais vise à tirer parti des **possibilités de renforcer les capacités** actuelles et futures dont elle dispose en ce qui a trait à l'exécution de son mandat et à l'élargissement de la coopération à l'échelle continentale. Les pages qui suivent mettent donc en évidence le fait que la CCE s'est adaptée à de nouvelles exigences et à de nouvelles réalités en adoptant des idées et des méthodes novatrices, y compris celles en rapport avec la vision du Conseil, laquelle consiste à ce que la CCE devienne un chef de file mondial en reconnaissant l'interaction entre la nature et le climat.



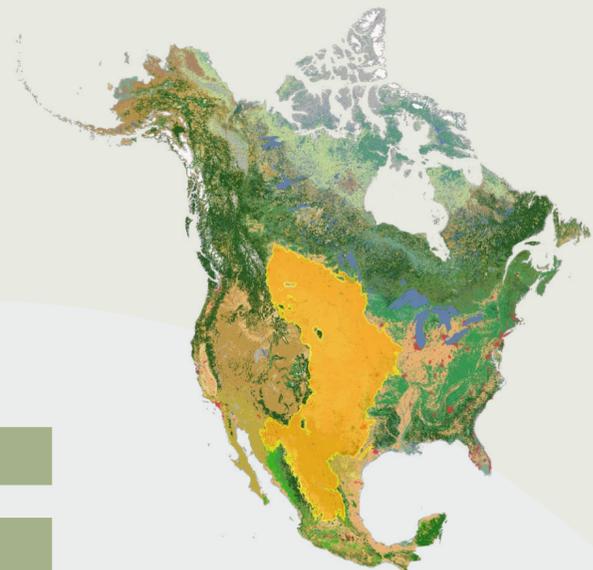


La **nécessité de mener une action concertée et de faire des progrès est plus urgente que jamais**. Cette année seulement, en juin 2022, la publication de rapports alarmants, notamment sur le fait que les émissions de dioxyde de carbone mesurées à Mauna Loa ont atteint un niveau record. D'autres rapports indiquent que les effets néfastes des changements climatiques ont été et continueront d'être les plus dommageables qui soient pour les populations vulnérables, surtout dans les collectivités autochtones. À ce sujet, nous sommes fiers de la présence de la CCE à la **26^e Conférence des Parties (COP26) des Nations Unies**, tenue à Glasgow en novembre 2021, où nous avons lancé le projet de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) visant à faciliter la transition à des sources d'énergie propre et renouvelable au sein des collectivités isolées et éloignées.

Dans l'optique d'un renforcement du leadership et de la mobilisation, le Conseil **s'est dit en faveur** de « faire avancer les choses » dans le cadre de diverses activités, notamment en vue de favoriser des solutions innovantes, d'offrir une tribune de discussion et de mobilisation, de faciliter la participation et le partage de connaissances, et de promouvoir l'équité en faveur des populations vulnérables. Le Conseil a également fourni d'autres ressources et accordé une plus grande souplesse à la CCE afin qu'elle puisse adapter son programme de travail aux circonstances changeantes, et ce, en mettant en œuvre à moyen ou à long terme les activités prévues par son Plan opérationnel. La CCE est donc **en train de mettre en œuvre son programme de travail** et a entrepris la **phase d'élaboration** d'autres projets et activités en collaboration avec des spécialistes et avec la participation de divers intervenants.

Activités que la CCE a menées depuis la dernière session ordinaire du Conseil :

- Le renforcement de la **mise en œuvre et de l'application de la CITES** à l'égard du bois en Amérique du Nord, avec des objectifs consistant à produire de l'information, à renforcer les capacités des agents d'application de la loi, à explorer des méthodes et des systèmes de suivi, et à soutenir les évaluations scientifiques. La CCE participe plus précisément à plusieurs activités qui se poursuivront en 2022, notamment la communication d'informations et la formation d'agents d'application de la loi, ainsi que la constitution d'une alliance entre les laboratoires.
- La conservation des **prairies et des oiseaux migrateurs**, qui reflète l'engagement pris à l'égard de la conservation d'au moins 30 % de nos terres et de nos eaux respectives d'ici 2030, y compris la sensibilisation à l'importance des prairies, les connaissances nécessaires à la prise de décisions, le réseautage et la planification stratégique. En ce qui a trait aux activités de 2022, la CCE analyse les défis et les contraintes en matière de conservation des prairies, les éléments favorables à cette croissance, de même que les facteurs socioéconomiques et les dimensions humaines, afin de créer un cadre trinational harmonisé et actualisé tous les ans pour surveiller les changements dans les prairies et chez les espèces indicatrices, établir une méthode de suivi des pertes et des gains dans les prairies indigènes, et concevoir et soutenir des événements virtuels, particulièrement pour les groupes sous-représentés.
- La réduction des **déchets marins**, tout en poursuivant la sensibilisation du public, la mise en place de dispositifs de captage des déchets, la collecte de données comparables dans les trois pays et la réduction des déchets marins d'origine terrestre, y compris les produits et les emballages en plastique à usage unique. Plus précisément, en 2022, il est prévu d'installer des dispositifs de captage des déchets dans des cours d'eau de petite ou de moyenne taille, ou des voies navigables urbaines, et d'entreprendre des activités scientifiques communautaires.
- La transformation de la **gestion du recyclage et des déchets solides**, en vue d'accélérer l'adoption du concept d'économie circulaire et de pratiques de gestion durable des matières, car cela permettra d'obtenir des avantages économiques et environnementaux à l'échelle du continent. À l'heure actuelle, des études visent à évaluer les possibilités et les obstacles relativement au recyclage, aux nouvelles technologies et aux pratiques exemplaires, notamment en ce qui a trait aux déchets de papier, de plastique et de bioplastique. Par ailleurs, un programme de travail est en voie d'élaboration afin de choisir les intervenants pertinents et les partenaires intéressés, et de promouvoir leur participation à des travaux concertés sur les sujets visés par ces études.



- *La **lutte contre les inondations** dans les villes côtières, et ce, en trouvant des **solutions naturelles (SN)** qui offrent de nouvelles possibilités aux praticiens, constituent une approche interdisciplinaire et permettent de surmonter les obstacles.* Les activités en cours comprennent l'établissement d'une collaboration intersectorielle entre les trois pays en vue de recourir aux SN pour s'attaquer aux problèmes que posent les inondations côtières, et de fournir aux collectivités les connaissances et les outils dont elles ont besoin pour appliquer de telles solutions.
- *Le **système trilatéral d'échange de données** sur l'importation et l'exportation de **déchets dangereux**, qui est axé sur la maintenance, la mise en œuvre, la mise à l'essai et le soutien des technologies de l'information (TI). Tous ces éléments sont visés par des activités qui se poursuivront en 2022, à savoir la mise à l'essai d'un système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une interface de programmation d'applications (API, selon le sigle anglais), et le soutien à l'exploitation et à la maintenance du système de TI au *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique.*
- *Le **renforcement des avantages qu'offrent les aires marines protégées**, ce qui accroîtra le leadership autochtone et local, facilitera la conservation à l'échelle des paysages, favorisera les pratiques exemplaires en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, et contribuera à une plus ample restauration des habitats et à la poursuite des travaux à l'égard de ceux qui s'avèrent essentiels, dont ceux qui renferment du carbone bleu.* Les activités consistent actuellement à choisir et à diffuser des pratiques exemplaires et à en tirer parti, de même qu'à saisir les occasions actuelles et à venir permettant d'accroître le leadership des collectivités autochtones et locales ainsi que leur mobilisation.





- *La **transition du Réseau d'écoinnovation (REI)** en ce qui a trait aux responsabilités sur le plan des finances, de l'exploitation et de la gouvernance de ce réseau.* La CCE a soutenu le REI, a veillé à son transfert adéquat à l'Université de Waterloo, et financera son exploitation pendant une période transitoire de deux ans. Cela comprend la fourniture d'outils à l'intention des jeunes et des collectivités qui favorisent la croissance verte, ainsi qu'une aide qui permettra de diffuser de l'information pour faire mieux connaître le REI et promouvoir ses activités.



- *Un projet de suivi de la prévention et de la réduction **de la perte et du gaspillage d'aliments** qui table sur la réussite et le dynamisme existants, et met l'accent sur une plus grande visibilité, la poursuite de la sensibilisation et la participation des intervenants.* La CCE participe à la promotion permanente et à la distribution de la *Trousse d'action anti-gaspillage* et du document intitulé *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : Guide pratique 2.0*, ainsi qu'à la sensibilisation au contenu de ces outils.
- *L'accroissement de **la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques** que renferment les produits, afin de favoriser la collaboration et de renforcer la capacité des gouvernements à identifier les produits qui renferment des substances chimiques ou des substituts de telles substances qui s'avèrent préoccupantes, et à prévenir leur commercialisation.* La principale activité en 2022 consiste à mener un examen et une évaluation des pratiques, des outils, des défis et des règlements en rapport avec la transparence dans la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne les substances chimiques.



- La promotion de la **conservation des pollinisateurs**, et ce, en recourant à la diffusion de pratiques exemplaires à l'égard des abeilles indigènes, ainsi qu'à leur inventaire et à leur surveillance afin de disposer de dépôts de données normalisés et plus fiables qui éclaireront le choix de mesures de conservation, ainsi que la conception d'outils et de documents de communication pour accroître la sensibilisation et susciter le passage à l'action. La CCE diffuse ces pratiques exemplaires par l'entremise d'une nouvelle communauté de praticiens en Amérique du Nord, et communique les avantages environnementaux, sociaux et économiques que les abeilles indigènes présentent pour les collectivités, la production alimentaire et le fonctionnement des écosystèmes naturels.



- Les **méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones** en Amérique du Nord font l'objet d'un projet que soutient le Conseil de la CCE, et ce projet vise à documenter ces méthodes uniques de gestion de l'eau douce et à mettre les enseignements que l'on en tire à la disposition du public grâce au portail en ligne du site Web de la CCE. Il est prévu de procéder à une série de six études de cas, et de faire en sorte que le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) mène une consultation publique, avec des spécialistes compétents, sur l'expérience que possèdent les Autochtones dans le domaine de la gestion de l'eau douce en Amérique du Nord. La CCE se consacre aussi à l'organisation d'un atelier afin d'évaluer les possibilités de tenir compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET), des points de vue des peuples autochtones et des pratiques d'intendance qu'appliquent ces peuples dans la gestion de l'eau douce à l'échelle du continent.

Projets de cette année à l'étape de la conception :



Un réseau de justice environnementale en faveur des collectivités, qui vise à accroître la capacité des collectivités locales, autochtones et vulnérables du Canada, du Mexique et des États-Unis à s'adapter aux changements que subit le climat et à se développer malgré leurs effets.



Un projet d'amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale, qui vise à établir des partenariats avec des collectivités qui sont aux prises avec une mauvaise qualité de l'air attribuable à de forts taux d'émissions de carbone noir et de matières particulaires (PM_{2.5}), mais aussi avec des collectivités susceptibles de subir des dommages ou des risques environnementaux disproportionnés, et/ou d'éprouver des préoccupations en matière de justice environnementale.



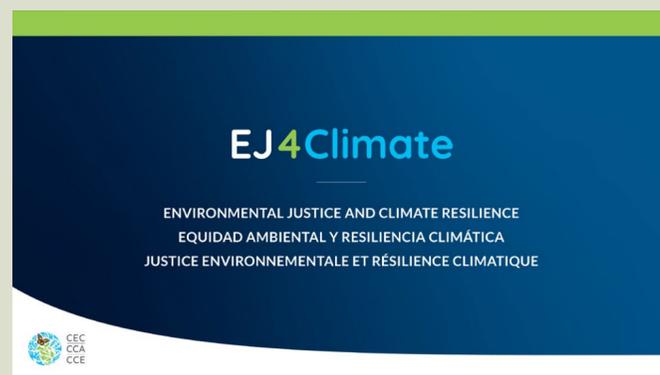
Un projet de transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable, qui permettra de mener des études de cas au sujet des collectivités nord-américaines qui recourent à des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables, et qui seront consultables sur une plateforme multilatérale qui aidera les collectivités isolées et éloignées à se doter de sources d'énergie renouvelable. Cette plateforme sera mise en place par l'*International Renewable Energy Agency* (IRENA, Agence internationale pour les énergies renouvelables).



Un projet de gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord, qui portera précisément sur les engins de pêche abandonnés, perdus ou jetés, et sur la prise de mesures immédiates pour réduire le nombre de ces engins, notamment l'élaboration de protocoles et de stratégies de gestion responsable dans les collectivités de pêche côtières.

Other CEC activities this year:

Outre les projets et activités susmentionnés, la CCE a été productive sur de nombreux autres fronts.



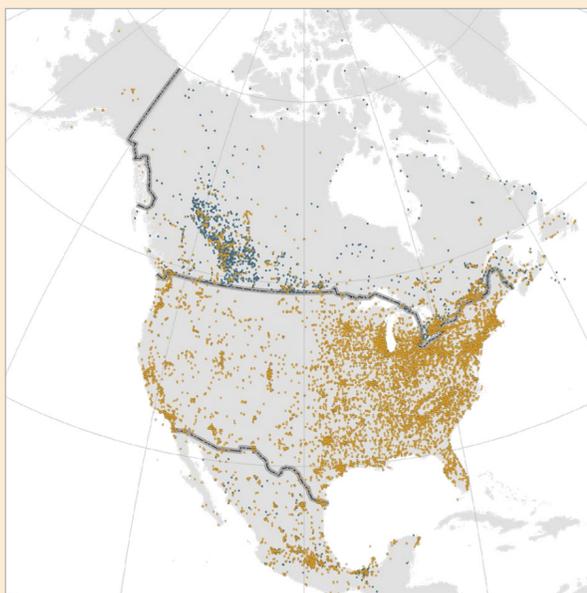
En 2022, elle a annoncé le nom de 15 bénéficiaires d'une subvention choisis parmi plus de 375 propositions, et ce, dans le cadre du programme **E4J Climate**, un nouveau programme de subventions doté d'un budget de 2 millions de dollars américains lancé par le Conseil de la CCE en septembre 2021. Ces

fonds aideront des organisations des trois pays à mener des activités au cours des 24 prochains mois qui aideront les collectivités mal desservies, vulnérables et autochtones à se préparer à faire face aux effets des changements climatiques.

La CCE a également annoncé une aide financière de 1,5 million de dollars canadiens à dix projets communautaires dans le cadre du cycle du **Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) pour 2021 à 2023**. Cette aide facilitera le rétablissement des collectivités après la pandémie de COVID-19, notamment au moyen d'activités environnementales qui leur permettront d'appliquer des solutions, de renforcer leur capacité de rétablissement et d'accroître leur résilience.

En 2022, la CCE a aussi lancé le **Défi Innovation jeunesse**, un concours qui invite les jeunes Nord-Américains à présenter des idées et des solutions novatrices visant à améliorer l'environnement et l'économie à l'échelle du continent. Cette année, le défi portait sur l'innovation en vue d'aider les collectivités à se rétablir après la pandémie de COVID-19, et les propositions retenues qui provenaient du Canada, du Mexique et des États-Unis seront présentées au cours de la session que le Conseil de la CCE tiendra le 15 juillet prochain à Mérida, au Mexique.

La CCE continue d'**améliorer l'accès des décideurs à l'information** en mettant l'accent sur une approche fondée sur des faits en matière de qualité de l'environnement. Grâce à sa bibliothèque en ligne, ses outils de données et ses ressources, tels que des rapports scientifiques, des bases de données et des données géospatiales, la CCE aide les fonctionnaires, le secteur privé, les établissements universitaires et de recherche, les organisations non gouvernementales et les collectivités à mener des recherches et à adopter des pratiques de gestion durable.



Le **Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants** (RNARTP) renferme des données provenant de quelque 30 000 établissements industriels, et la coordination du programme se poursuivra en 2022. Par ailleurs, la CCE lancera un « défi » volontaire de prévention de la pollution, dont la première phase consistera à évaluer le niveau de prévention déclaré par ces établissements. Le plus récent rapport *À l'heure des comptes* (volume 16) sera publié

cette année et il présentera une analyse spéciale des transferts effectués vers des sites d'enfouissement durant la période s'étendant de 2014 à 2018.

L'**Atlas environnemental de l'Amérique du Nord**, qui constitue une ressource cartographique en ligne de données géospatiales sur le Canada, le Mexique et les États-Unis, facilite divers travaux de recherche et d'analyse des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, comme en font foi la centaine d'articles scientifiques publiés qui y font référence. En 2022, les activités porteront sur la mise à jour de couches cartographiques, de même que sur l'amélioration de la visibilité et de la diffusion de cette ressource en ligne.

Le **Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre** (NALCMS) fournit des indicateurs qui aident les trois pays à mieux connaître la dynamique de la couverture terrestre et son évolution au fil du temps. Il facilite ainsi la prise de décisions sur de nombreux sujets, dont l'analyse de la séquestration du carbone, la cartographie des habitats d'espèces sauvages, la surveillance des écosystèmes, la planification environnementale, l'évaluation de la qualité de l'eau et l'évaluation du potentiel de production de biocombustibles. En 2022, les activités comprendront la finalisation de l'ensemble de données sur la couverture terrestre en 2020, qui sera intégré à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, ainsi que la production de documents promotionnels et éducatifs.

Aucune de ces activités ou réalisations ne serait possible sans des efforts accrus de sensibilisation, de mobilisation, de partenariat et de communication qui tiennent dûment compte de l'inclusion, de la diversité et d'une participation du public à grande échelle au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Par exemple, le **5^e Blitz annuel de surveillance du monarque**, le plus fructueux à ce jour, a mobilisé plus de 2 000 bénévoles dans 80 États et provinces d'Amérique du Nord pendant dix jours, a donné lieu à plus de 4 000 observations de monarques et de plants d'asclépiades, a fourni des informations utiles sur l'habitat et la reproduction de ce papillon, et a permis de constater le degré de résilience de cette espèce emblématique et le dévouement à son égard des Nord-Américains sur l'ensemble du continent.





En ce qui a trait à l'utilité des partenariats et à l'élargissement du rayonnement de la CCE, la signature récente d'un **protocole d'entente avec l'Université de Waterloo** offrira des avantages autant à la Faculté de l'environnement de cette université, qui jouit d'une bonne réputation, qu'à la CCE. Il vise notamment à donner aux étudiants les moyens de devenir des chefs de file du changement en matière d'environnement dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'innovation. C'est dans le cadre de cette collaboration novatrice et ce partenariat officiel qu'a été présentée la deuxième série d'**ateliers sur l'entrepreneuriat vert** (en mars 2022); elle a attiré plus de 300 participants de 31 pays représentant une grande diversité de secteurs, dont la recherche, les ONG, les secteurs public et privé, et les organisations internationales.

Afin de définir sa vision d'une coopération renforcée, la CCE s'est attachée à consolider sa position stratégique en ce qui a trait à la mobilisation de particuliers et d'organisations ainsi qu'à leur collaboration, et ce, conformément à l'article 9 de l'ACE sur les modalités en matière de coopération et au Plan stratégique pour 2021 à 2025. Un **plan d'action pour le partenariat**, qui s'étendra sur les deux prochaines années, favorisera l'application de la stratégie relative aux intervenants pour 2021 à 2025, et soutiendra les efforts en matière de coopération trilatérale. Ce plan d'action exposera les raisons justifiant l'établissement de partenariats entre la CCE et des entités intéressées, de même que des objectifs mesurables axés sur l'action. La CCE est en train d'élaborer un guide de référence qui comprend les critères et les lignes directrices qui lui permettront d'optimiser ses relations avec des partenaires pertinents, et d'établir un plan détaillé destiné à ce que la collaboration avec ses partenaires soit cohérente et harmonieuse.

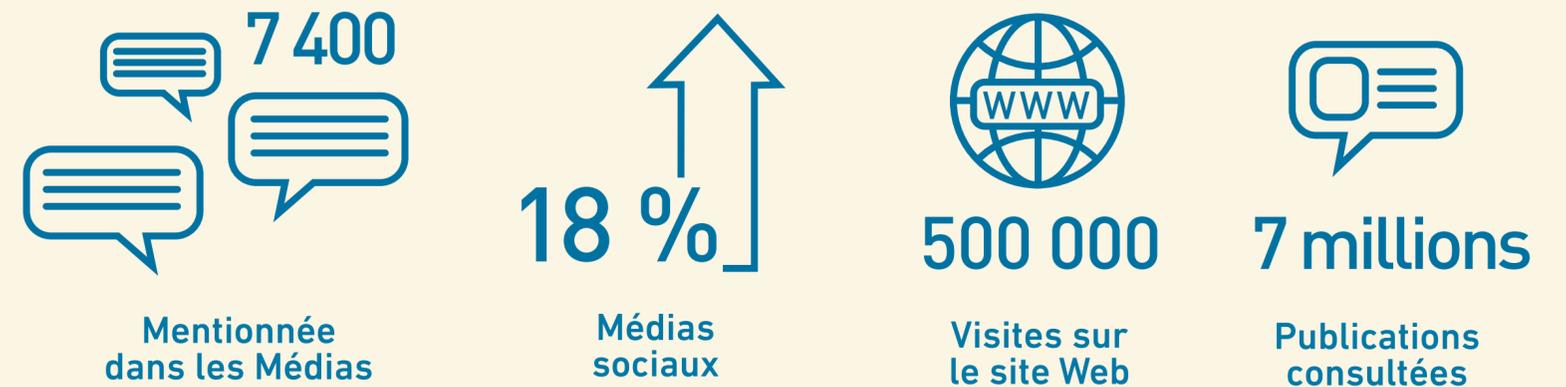
En outre, conformément à la stratégie relative aux intervenants, la CCE a élaboré une stratégie claire et ciblée en vue de faciliter la **participation du secteur privé** à ses activités, notamment de manière à promouvoir plus systématiquement les discussions et à accroître l'incidence de ses travaux en tirant parti des ressources du secteur privé. Le rôle unique de catalyseur et de tribune en matière d'échange de connaissances que joue la CCE permettra de promouvoir des politiques commerciales et environnementales qui se renforcent mutuellement. Il ne fait aucun doute que le bien-être des générations futures dépend de l'adoption, par tous les intervenants, d'une approche durable à l'égard de la gestion environnementale et de la croissance économique. L'industrie et les entreprises locales constituent des éléments essentiels au sein des collectivités, car elles garantissent un gagne-pain aux citoyens. Elles peuvent également améliorer la prospérité et le bien-être grâce à des innovations durables et à une croissance verte qui réduit leur empreinte environnementale. La CCE a aussi l'intention de solidifier les relations avec ses collaborateurs et partenaires, de même qu'avec d'autres groupes ciblés, dont les jeunes, en tablant sur la **stratégie de mobilisation qui vise ces derniers**. Elle élargit en outre ses approches afin de favoriser une participation plus étendue et plus inclusive dans le cadre du **plan d'action pour 2021 à 2025 visant l'égalité des genres et la diversité**, et son soutien à l'égard de la diversité socioéconomique et culturelle en vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.



Afin de donner suite à son plan stratégique, qui prônait des progrès relativement à l'équité et à l'autonomisation des femmes, la CCE a considérablement accru son potentiel de croissance et de développement équitables dans les postes de cadre, ainsi que de leadership et de responsabilité au sein du Secrétariat. Avec le soutien du Conseil, la composition de l'effectif et la modification des niveaux de classification ont mené à une **augmentation du nombre de postes professionnels occupés par des femmes**, soit un taux de près de 60 % à ce jour. De plus, les femmes comptent pour les deux tiers du personnel du Secrétariat. Avec les nouvelles embauches, la CCE constitue une organisation qui reflète de plus en plus la **diversité culturelle et raciale**, tout en respectant la parité parmi les ressortissants des trois pays.



Par ailleurs, la CCE a élaboré un **plan d'action pour 2022 à 2023 concernant les communications stratégiques**, et ce, pour répondre à la nécessité que ces communications soient efficaces et percutantes, illustrer l'ampleur de ses réalisations, et favoriser sa visibilité et sa reconnaissance. Ce plan d'action a pour but de faciliter la mise en œuvre des activités de la CCE et de les faire connaître, en reflétant une approche renouvelée qui rehausse sa raison d'être, tant sur le continent qu'à l'étranger. Le plan comprend les stratégies, les approches, les outils et les documents nécessaires au soutien des plans opérationnels, et contribue à la phase initiale de mise en œuvre du Plan stratégique. Il table aussi sur une campagne efficace de sensibilisation, qui a mené à une augmentation considérable de la couverture et de l'intérêt public ces trois dernières années, et a permis de surpasser les records de participation aux réunions et aux événements, malgré les difficultés qu'a suscitées la pandémie de COVID-19. Il s'appuie également sur la toute nouvelle image de marque de la CCE, ainsi que sur son site Web, grâce au dynamisme de sa conception et de son contenu.



Ces activités de communication de la CCE portent leurs fruits comme jamais auparavant. Au cours des 12 derniers mois, la CCE a été mentionnée plus de 7 400 fois dans les médias, ce qui signifie fort probablement que, selon les normes de l'industrie, elle a réussi à atteindre des millions de personnes. Dans les médias sociaux, le nombre de ses abonnés a augmenté de 18 % pour atteindre 42 000, et ses publications ont été consultées plus de 7 millions de fois. Cette tendance à la hausse a contribué à quelque 500 000 visites sur le site Web de la CCE, ce qui correspond à une augmentation substantielle par rapport aux années précédentes. Elle a par ailleurs invité plus de 1 500 intervenants à participer à ses programmes de subventions, aux tribunes du CCPM, aux consultations publiques et à plusieurs activités en ligne.

Pour ce qui est de la visibilité, de la pertinence et de la reconnaissance accrues, l'exemple le plus éloquent est le **Sommet des dirigeants nord-américains de novembre 2021**, au cours duquel les trois dirigeants du continent ont annoncé l'élaboration d'un plan de travail nord américain pour l'adaptation aux changements climatiques sous l'égide de la CCE. Dans leur déclaration, ils ont également fait état du rôle que joue la CCE dans la préservation des connaissances et des pratiques des collectivités autochtones et locales. On peut dire que cette reconnaissance des dirigeants politiques reflète son mandat, qui lui permet de jouer un rôle unique en faveur du développement durable, et de faire de l'Amérique du Nord un chef de file mondial sur des questions précises qui ont une incidence sur le monde actuel et les générations futures. Cette reconnaissance de haut niveau démontre également que la CCE est sur la bonne voie en donnant suite à la vision commune consistant à appliquer des solutions audacieuses et novatrices. Elle souligne sans contredit la nécessité de persévérer à poursuivre sa mission et de se donner les moyens de ses ambitions.

Le **Comité consultatif public mixte** (CCPM) s'est parfaitement acquitté de son rôle de mobilisation auprès de la population des trois pays et de consultation auprès du Conseil. Ses activités illustrent pertinemment ce rôle, notamment la consultation publique sur le nouveau projet de la CCE visant à accroître la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits, le webinaire sur l'établissement d'une collaboration fructueuse pour gérer durablement les eaux transfrontalières, l'avis au Conseil sur cette question, et la table ronde des jeunes sur les solutions en matière de justice environnementale et de changements climatiques. La CCE aide le CCPM à organiser sa tribune publique annuelle du 15 juillet 2022, qui permettra de présenter les programmes communautaires d'éducation environnementale qui ont cours en Amérique du Nord, et qui comprendra une table ronde intergénérationnelle afin de donner à des jeunes chefs de file des trois pays l'occasion de discuter de questions environnementales fondamentales, sans compter qu'ils auront la possibilité de partager leurs points de vue dans le cadre de la séance publique du Conseil. Le CCPM poursuivra ses efforts en vue de rejoindre de nouveaux intervenants et des groupes plus diversifiés, et il mettra sur pied une nouvelle activité qui sera lancée en 2022.



Le **Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles** (GSCET), qui collabore avec des spécialistes en pratiques environnementales traditionnelles, a eu une incidence inestimable sur les travaux de la CCE. Ses membres contribuent à mieux connaître les processus écologiques, ce qui favorise l'obtention de meilleurs résultats sur le plan environnemental. La CCE mène notamment une activité du GSCET sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord. En outre, le GSCET élaborera et dirigera un nouveau projet en 2022. En vue de soutenir les activités relatives aux CET et accroître la collaboration et l'adoption de pratiques de gouvernance autochtone dans le cadre de ses travaux, la CCE a créé un poste d'agent à temps plein au sein du Secrétariat de la CCE qui est occupé par une professionnelle autochtone hautement qualifiée.

En vertu de l'*Accord Canada–États-Unis–Mexique* (ACEUM), la CCE a d'importantes responsabilités quant à la facilitation de la participation du public, à la transparence et à la gouvernance environnementale, qu'elle assume dans le cadre du processus de **communications sur les questions d'application** (SEM, selon son acronyme anglais).

Le Secrétariat gère ce processus qui permet à tout ressortissant d'une Partie (à savoir le Canada, le Mexique ou les États-Unis), de formuler des préoccupations et d'alléguer que ladite Partie omet d'appliquer efficacement sa législation de l'environnement, et ce, dans des délais plus serrés depuis l'entrée en vigueur de l'ACEUM. Il a d'ailleurs

effectué davantage de sensibilisation dans les trois pays dans le cadre d'une

campagne d'information. En avril 2022, le Secrétariat a recommandé la

constitution d'un dossier factuel afin d'examiner les facteurs

qui ont contribué à la quasi-extinction au Mexique

du marsouin du golfe de Californie, le plus petit cétacé

au monde et le mammifère marin le plus rare. En juin

2022, il a aussi recommandé la constitution d'un dossier factuel

afin d'analyser les mesures d'application de la loi consistant à protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord le long de la côte est des États-Unis, car il s'agit de l'une des espèces de grandes baleines les plus menacées d'extinction. Le Secrétariat examine en outre une nouvelle communication au sujet de l'application de la législation de l'environnement en vue de protéger l'écosystème côtier de Playa Hermosa, une plage locale d'Ensenada, en Baja California, au Mexique, et il met la dernière main à deux dossiers factuels provisoires relatifs aux projets Metrobús Reforma et City Park, à Mexico et à León, respectivement.





En conclusion, le Secrétariat encourage le plus grand nombre de personnes possible à visiter le site Web de la CCE qui est une mine d'informations et de détails sur les activités de la CCE, y compris la XXIX^e session ordinaire du Conseil, et à participer à la **réunion publique du Conseil et à la tribune publique du CCPM** les 14 et 15 juillet 2022. Nous avons bon espoir que cette session annuelle des trois plus hauts responsables du Canada, du Mexique et des États Unis donnera lieu à des discussions productives sur de nouvelles occasions de moderniser et d'accroître la coopération continentale en faveur du développement durable.

En tirant parti de ces occasions, nous maintiendrons notre tradition de facilitation et de promotion de la mobilisation et de la participation communautaires pour le bien des citoyens et du milieu naturel dont nous dépendons tous pour survivre et prospérer. Je suis ravi de dire que le Secrétariat de la CCE a surmonté les difficultés de la pandémie de COVID-19 tout en faisant la promotion d'un fort sentiment de responsabilité partagée en matière d'environnement pour pouvoir contribuer de manière utile à notre santé et à notre bien-être économique et social.

Maintenant que mon mandat de trois ans à titre de directeur exécutif de la CCE tire à sa fin, je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'équipe exceptionnelle du Secrétariat composée de personnes passionnées et dévouées. Je veux également remercier nos organes constitutifs, le Conseil et le CCPM, de même que le GSCET pour leur soutien et leurs conseils tout au long de cette période au cours de laquelle la CCE a connu d'importants changements et un renouveau. Ce fut pour moi un réel honneur et un immense privilège de servir les populations du Canada, du Mexique et des États-Unis à titre de directeur exécutif de la CCE, à savoir un poste de dirigeant qui m'a donné l'occasion de contribuer à une cause des plus nobles.



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE